



Récompenses Privilege ou Locations DuoFlex

Conditions spécifiques 15 mars 2021

Il existe 2 types de locations gratuites qui peuvent être offertes à un client Europcar, membre du programme de fidélité gratuit Europcar Privilege :

Des récompenses de week-end de locations gratuites Privilege (ci-après «récompense Privilege») offertes par Europcar aux Membres Privilege après un nombre prédéfini de locations payantes, conformément aux Termes et conditions du programme Privilege.

Locations DuoFlex (ci-après «Location Duoflex») incluses dans les solutions à moyennes durées DuoFlex d'Europcar : forfaits qui permettent aux clients de changer de véhicule 2 (deux) fois 2 (deux) jours par période de location de 30 jours, sans frais supplémentaires.

Dans les deux cas, un email personnalisé précisant les conditions de la location sera adressé au client. Il précisera notamment les conditions de location (par exemple, un week-end incluant un samedi soir ou toute période de votre choix), la validité de l'offre de location, la catégorie de véhicule et la période d'interdiction le cas échéant.

Ces locations sont soumises aux conditions générales d'Europcar applicables au moment de la réservation dans le pays de location et aux conditions spécifiques suivantes.

1. Processus de réservation

Afin de bénéficier de la location gratuite Privilege, le membre Privilege doit réserver sa location :

- au plus tôt, 6 (six) mois avant le retrait de sa location (heure locale),
- au plus tard, 2 (deux) heures avant le retrait de sa location (heure locale).

Afin de bénéficier de la location DuoFlex, le membre Privilege doit réserver sa location :

- au plus tôt 28 jours avant le retrait de sa location (heure locale),
- au plus tard 2 (deux) heures avant le retrait de sa location (heure locale).

Le membre Privilege ne peut réserver en ligne que via le lien URL qu'il a reçu par e-mail. L'e-mail envoyé au membre Privilege fournit le lien d'accès URL dédié.

La location est utilisable dans une période de validité fixe qui est indiquée dans l'e-mail. La location doit être terminée à cette date.



La location est soumise à la disponibilité de la flotte au moment de la réservation à l'avance. La récompense Privilege est valable pour les dates et le lieu sélectionnés par le membre Privilege au moment de la réservation et précisés sur l'e-voucher personnel et non transférable confirmant les détails de la location (ci-après «le Bon»). La récompense Privilege ne peut pas être utilisée entre le 18 décembre et le 2 janvier.

2. Durée

La location gratuite Privilege est accordée pour un week-end de 3 jours (72 heures) avec le samedi soir inclus.

Chaque location DuoFlex est accordée pour une location de 2 jours (48 heures). Selon les conditions énoncées dans l'e-mail du client, il peut être possible de réserver des jours supplémentaires. Les jours supplémentaires seront payables à un taux forfaitaire applicable au moment de cette prolongation et selon le pays de location. Ils sont à régler au moment de la prise en charge du véhicule au comptoir avec un moyen de paiement valable au nom du conducteur. Les locations DuoFlex ne peuvent pas être prolongées au-delà de 28 jours supplémentaires.

Tout retour tardif sera soumis aux Conditions Générales de Location Europcar et aux Conditions de location spécifiques applicables au moment de la location dans le pays de location.

3. Catégorie de véhicule applicable

L'accès à une catégorie de voiture spécifique est indiqué dans l'e-mail envoyé au membre Privilege avec l'URL dédiée de réservation et est soumis à disponibilité au moment de la réservation. En cas d'indisponibilité, une autre catégorie de voiture peut être proposée. Les préférences spécifiques au modèle de véhicule sont soumises à disponibilité au moment de la location.

Un surclassement sur la catégorie de véhicule au-dessus est possible avec un supplément à payer au comptoir. Le supplément sera payable au tarif public en vigueur au moment du retrait du véhicule et dans le pays de location, à l'exclusion de tout tarif Corporate ou promotionnel.



4. Stations non participante

Certaines stations ne participent pas à l'offre DuoFlex en France, voir liste ci-dessous:

AGEN ; AGEN ; AGEN AEROPORT; AJACCIO AEROPORT; ALENCON; ANCENIS; ANGOULEME; ANGOULEME GARE; ANNECY; ANNEMASSE; ARCACHON ; AUCHAURAY ; AVRANCHES; BANDOL ; BASTIA AEROPORT ; BASTIA ; BERGERAC AEROPORT ; BIARRITZ VANS ; BIARRITZ AEROPORT ; BIARRITZ GARE ; BISCARROSSE ; BREST ; BREST AEROPORT ; BREST GARE ; BRIVE ; BRIVE AEROPORT ; CAHORS GARE ; CALVI AEROPORT ; CASTRES AEROPORT ; CAVAILLON ; CHALLANS LA GARNACHE ; CHAMBERY ; CHAMONIX ; CHATEAUBRIANT; CHATELLERAULT ; CHATELLERAULT GARE ; CHERBOURG ; CHERBOURG FERRY ; CHERBOURG GARE ; CHOLET ; CLUSES ; COGNAC ; CONCARNEAU ; DAX ; DAX GARE ; DOLUS D'OLERON ; PIERREFONDS AEROPORT ; CAYENNE ; CAYENNE AEROPORT ; FORT DE FRANCE AEROPORT ; FORT DE FRANCE DEPROGE ; FORT DE FRANCE HOTEL LE SIMON ; GOSIER ; GOSIER HOTEL RELAIS DE L'HERMITAGE ; KOUROU ; LE MARIN ; POINTE A PITRE AEROPORT ; SAINT PIERRE ; SAINTE CLOTILDE ; SAINTE LUCE ; SAINTE MARIE ; SCHOELCHER HOTEL LA BATELIERE ; ST DENIS AEROPORT ; TERMINAL DE CROISIERE DES TOURE ; TROIS ILETS - POINTE DU BOUT ; LA SEYNE ; FIGARI AEROPORT ; FONTAINEBLEAU – AVON ; HAGUENAU ; JOIGNY ; LA BAULE GARE ; LA CIOTAT ; LA ROCHE SUR YON ; LA ROCHELLE – PERIGNY ; LA ROCHELLE AEROPORT ; LA ROCHELLE GARE ; LA VALETTE DU VAR ; LACQ-MOURENX ; LANGON ; LANNION LAVAL ; LAVAL GARE ; LE MANS GARE ;LE MANS ZONE NORD ;LES HERBIERS ;LES SABLES D'OLONNE ; LIBOURNE ;LORIENT ;LORIENT AEROPORT ;LORIENT CAUDAN ; LOURDES GARE ; MARMANDE GARE ; MARTIGUES PORT DE BOUC ; MEGEVE ; MONT DE MARSAN ; MONTAUBAN ; MONTE CARLO ; MORLAIX ; NANTES – CHANTENAY ; NANTES AEROPORT ;NANTES CHAMP DE MARS ;NANTES FORUM D'ORVAULT ; NANTES ROUTE DE PARIS ;NANTES GARE SUD ;NIORT ;PARTHENAY ; PAU GARE ; PAU VILLE ; PERIGUEUX ;POITIERS ;POITIERS AEROPORT ;PONTIVY ;PORTO-VECCHIO ; QUIMPER ;QUIMPER ; QUIMPER GARE ;REDON ;ROCHEFORT ;ROYAN ;SAINT BRIEUC ;SAINT BRIEUC GARE ;SAINT NAZAIRE ;SAINT NAZAIRE NORD ;SAINT-LO ;SAINTES ; SALLANCHES ; SARREBOURG ; SAUMUR ;SAUMUR GARE ;SAVERNE ;TARBES/LOURDES AEROPORT ;THONON ; EVIAN ;TOULON GARE ; TOULON HYERES AEROPORT ;VANNES ;VANNES GARE ; AIRE SUR L'ADOUR ; ANGLES ; ARES ; AVOINE ;BRESSUIRE ;CAP BRETON / HOSSEGOR ; CARENTAN ; CARHAIX ; CHANTONNAY ; CHATEAU D'OLONNE ; CHATEAU GONTIER ;CHAUVIGNY ;CHOLET GARE ; CORTE ; Derval ; DOUARNENEZ ; FIGEAC ; FROMENTINE ; FROMENTINE HELIPORT ; GHISONACCIA ; GRANDCHAMPS DES FONTAINES ; GRANVILLE ; GUINGAMP ; JONZAC ; LA FERTE BERNARD ;LA PALMYRE ; LANDERNEAU ; LUCON ; MACHECOUL ; MARANS ; MIMIZAN ; MONTAIGU ; MORZINE ; NIORT EST ; NOZAY ; OLERON AERODROME BOIS FLEURY ; OLERON PORT DE BOYARD VILLE ; PAU MAULEON RELAIS ; PAU MAZEROLLES ; PLOERMEL ; PONTCHATEAU ; PORNIC ; POUZAUGES ; ROSCOFF ; RUFFEC ; SAINT FLORENTIN ; SAINT GILLES CROIX DE VIE ; SAINT JEAN DE MONTS ; SURGERES ; VALENCE D'AGEN



5. Tarifs applicables

Les tarifs comprennent les éléments suivants :

- Jours de location gratuits dans la catégorie de voiture et la durée applicables; - Kilométrage illimité;
- Couverture responsabilité civile;
- Exonération des dommages par collision;
- Assurance contre le vol
- Taxe locale
- Supplément pour les frais d'immatriculation;
- Surcharge gare et aéroport, le cas échéant;
- Supplément de pneus d'hiver, le cas échéant.

Le carburant est à la charge du membre Privilege, conformément à la politique de carburant standard du pays de location.

Toutes les options et/ou prestations complémentaires non expressément mentionnées ci-dessus ne sont pas applicables à la location ni aux jours supplémentaires. Sous réserve de leur disponibilité au moment et dans le pays de location, ces options et/ou services supplémentaires peuvent être achetés par le membre Privilege au comptoir.

Il est possible de réserver des extras. Les extras seront payables au comptoir. Les frais supplémentaires seront payables au tarif public applicable au moment de la location et dans le pays de location, à l'exclusion de tout tarif Corporate ou promotionnel.

6. Conditions de prise en charge

Afin de récupérer le Véhicule au comptoir, le membre Privilege doit fournir : - une carte de crédit valide pour le dépôt et le paiement des jours supplémentaires au comptoir - un permis de conduire valide délivré depuis au moins un an (ou plus selon le pays de location et la catégorie de voiture) avant la date de début de la location.

Dans certaines destinations, le membre peut être amené à fournir l'e-mail de confirmation de réservation portant le numéro du e-Voucher.

Sinon, les conditions générales de location s'appliquent.



7. Modification / annulation

Ces locations ne peuvent être ni modifiées ni annulées.

Aucun remboursement ne sera accordé au membre Privilege dans le cas où il/elle décide de mettre fin à la location avant la date de retour prévue ou dans le cas où il/elle ne récupère pas le Véhicule.

8. Modifications des conditions spécifiques

Les présentes Conditions spécifiques peuvent être modifiées de temps à autre à la seule discrétion d'Europcar. La location sera soumise aux Conditions spécifiques applicables au moment de la réservation.

9. Réclamations et notifications

Toutes les réclamations et notifications doivent être effectuées via la section contact du site Europcar dans le pays de résidence du membre Privilege.

Ces locations ne comptent pas pour votre statut de niveau Privilège ni pour la prochaine récompense.